

RACECARD

2019/2020 FIA WEC



TOTAL 4 HEURES DE
SILVERSTONE
(GRANDE-BRETAGNE)

DIMANCHE 1^{ER}
SEPTEMBRE
2019

1^{ERE} MANCHE DU
CHAMPIONNAT
DU MONDE
D'ENDURANCE
2019/2020

SILVERSTONE
(GRANDE-BRETAGNE)



MICHELIN ET SILVERSTONE

» En FIA WEC, Michelin a remporté les 6 Heures de Silverstone avec Audi (3), Toyota (2), Porsche (1) et Rebellion (1)

» Michelin a remporté 5 fois les 1000 Km de Silverstone en European Le Mans Series (2004, 2005, 2007, 2008, 2009)

» Michelin a également gagné à Silverstone en Intercontinental Le Mans Cup en 2010 et 2011 avec Peugeot

» Dans un passé plus lointain, Michelin a remporté les 500 km de Silverstone 1992 en Championnat du monde des Voitures de Sport avec Peugeot

» Michelin a aussi gagné à Silverstone en championnat FIA GT avec McLaren, Chrysler, Porsche, Aston Martin et Saleen

» Michelin compte 4 succès à Silverstone en Formule Un (1981, 1983, 2005, 2006)



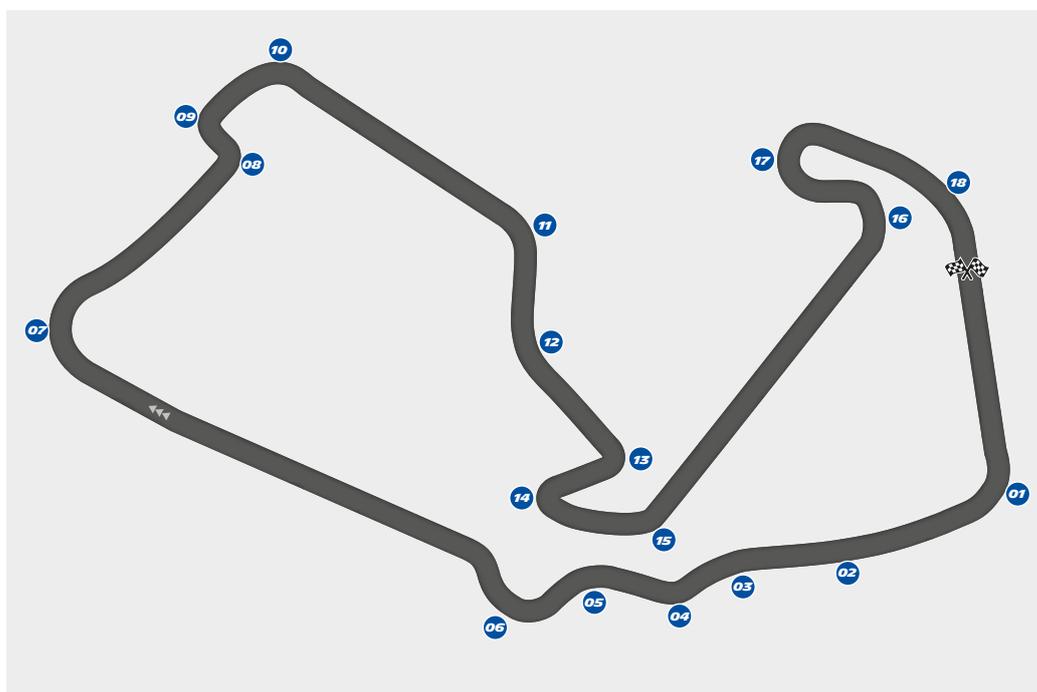
CIRCUIT DE SILVERSTONE

31
ENGAGÉS

LONGUEUR
5,901 KM

18
VIRAGES (10 À DROITE/8 À GAUCHE)

SENS HORAIRE



PROGRAMME
(HEURE LOCALE)

VENDREDI 30 AOÛT

11h40	Essais libres 1	90 min
16h30	Essais libres 2	90 min

SAMEDI 31 AOÛT

9h00	Essais libres 3	60 min
11h50	Qualifications LM GTE	20 min
12h20	Qualifications LM P	20 min

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

12h00	Départ des 4 Heures de Silverstone	
-------	------------------------------------	--

Heure circuit (GMT +2)

Source : fiawec.com - Informations susceptibles de changer

LE CIRCUIT

- » Utilisé pour la 8^e fois par le championnat FIA WEC
- » Circuit réputé pour ses courbes à haute vitesse
- » Maggots-Becketts-Chapel est un des enchaînements les plus connus du sport automobile
- » Le circuit a été modifié en 2010 et 2011. Il accueille le FIA WEC, la Formule Un, le MotoGP...

LES 4 HEURES DE SILVERSTONE 2019

- » 1^{ère} manche du Championnat du monde d'Endurance 2019/2020
- » 1^{ère} course de 4 heures depuis la création du FIA WEC en 2012





PIERRE ALVES

Manager du programme Endurance, Michelin Motorsport

« Silverstone est un circuit très sollicitant avec des courbes à haute vitesse qui génèrent de très hautes températures dans les pneus. La piste a été de nouveau resurfacée (2^e fois en 2 ans) avec suppression/réduction des « bumps ». Bien sûr, la météo peut être capricieuse en cette saison à Silverstone. Nous avons eu un très bon retour de nos partenaires sur l'endurance de nos nouveaux pneumatiques lors du Prologue. La nouvelle réglementation (pas de changement de pneus lors du ravitaillement) va apporter plus de stratégie et remettre l'endurance des pneus au cœur du débat. »

UN CIRCUIT TRÈS SOLLICITANT AVEC DES COURBES À HAUTE VITESSE QUI GÉNÈRENT DE TRÈS HAUTES TEMPÉRATURES DANS LES PNEUS

PNEUS MICHELIN

28 DES 31 VOITURES ÉQUIPÉES PAR MICHELIN

ALLOCATION PNEUMATIQUE 4 HEURES DE SILVERSTONE 2019



SLICK
SOFT - MEDIUM - HARD



HYBRID



WET

	SLICKS Soft et medium	INTER	WET
LM P1	31/71-18	31/71-18	31/71-18
	SLICKS Medium, Hard	INTER	WET
LM P2	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18
	SLICKS Medium, Hard	INTER	WET
LM GTE PRO	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18
	SLICKS Soft, Medium, Hard	INTER	WET
LM GTE AM	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18

EX. : 31/71-18 : largeur (cm) / diamètre extérieur (cm) x diamètre intérieur (pouces)

QUOTAS DE PNEUMATIQUES

	Essais libres	Qualifs + Course
LM P1	12 pneus	18 pneus
LM P2	12 pneus	18 pneus
LM GTE PRO	12 pneus	18 pneus
LM GTE AM	16 pneus	22 pneus



L'ÉDITION 2018

- » **Vainqueurs** : Beche/Laurent/ Menezes (Rebellion R13/Michelin), 193 tours
- » **Pole Position** : Conway/ Kobayashi/Lopez (Toyota TS050 Hybrid/Michelin), 1min36s895
- » **Meilleur tour en course** : Kamui Kobayashi (Toyota TS050 Hybrid/Michelin), 1min39s602
- » Les deux Toyota TS050 Hybrid sont disqualifiées après l'arrivée
- » Premier doublé de l'équipe suisse Rebellion Racing en FIA WEC
- » Bagarre entre tous les constructeurs en LM GTE Pro et victoire de Ferrari/Michelin

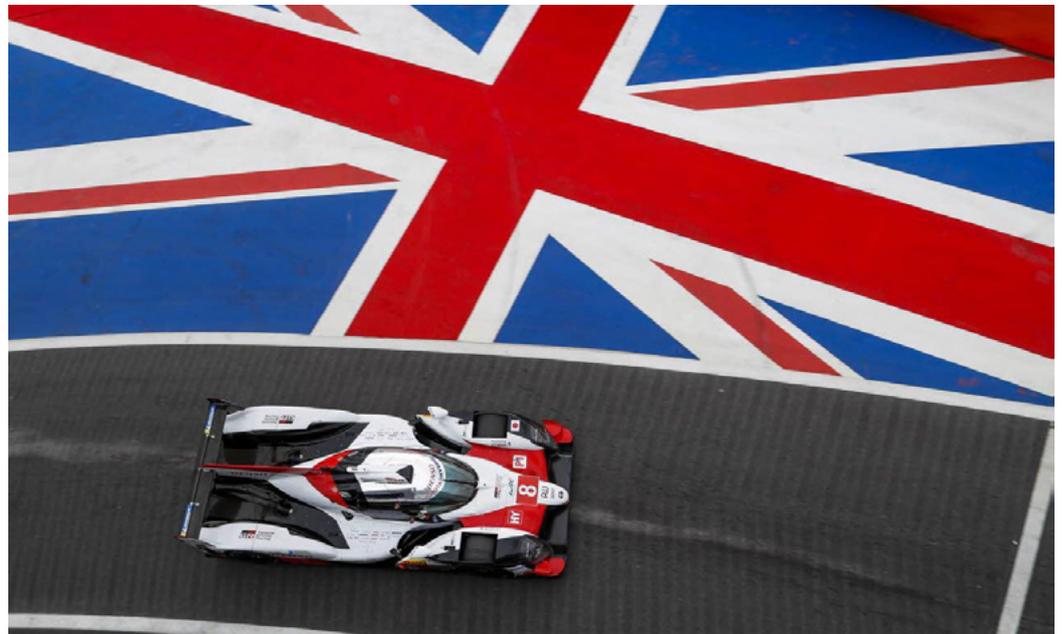
AUTOUR DU CIRCUIT DE SILVERSTONE

- » Le circuit de Silverstone a été créé sur une ancienne base aérienne de la Royal Air Force
- » Silverstone a accueilli la toute 1ère course du Championnat du monde de Formule 1 en 1950
- » Le circuit se trouve à cheval sur le Northamptonshire et le Buckinghamshire
- » Silverstone a accueilli le Championnat du monde des Voitures de Sport en 1976
- » De nombreuses équipes de F1 sont basées près de Silverstone

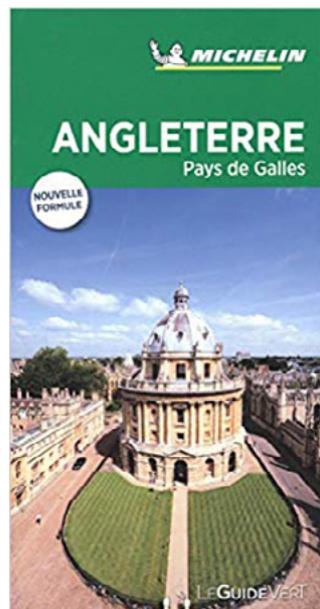
GUIDE VERT MICHELIN

- » Découvrez l'Angleterre et le Pays de Galles avec le Guide Vert Michelin

<https://voyages.michelin.fr/europe/royaume-uni/grande-bretagne/angleterre>



1^{re} course du Championnat du monde de Formule 1



Michelin a remporté 5 fois les 1000 Km de Silverstone



LES ENGAGÉS

4 HEURES DE SILVERSTONE 2019

LM P1

N°1	REBELLION RACING • REBELLION R13 - GIBSON SENNA/MENEZES/NATO	
N°3	REBELLION RACING • REBELLION R13 - GIBSON BERTHON/DERANI/DUVAL	
N°5	TEAM LNT • GINETTA G60-AER ROBERTSON/HANLEY/ORUDZHEV	
N°6	TEAM LNT • GINETTA G60-AER SIMPSON/DYSON/SMITH	
N°7	TOYOTA GAZOO RACING • TOYOTA TS050 - HYBRID CONWAY/KOBAYASHI/LOPEZ	
N°8	TOYOTA GAZOO RACING • TOYOTA TS050 - HYBRID BUEMI/NAKAJIMA/HARTLEY	

LM P2

N°22	UNITED AUTOSPORTS • ORECA07-GIBSON HANSON/ALBUQUERQUE/DI RESTA	
N°29	RACING TEAM NEDERLAND • ORECA 07 - GIBSON VAN EERD/VEN DER GARDE/VAN UITERT	
N°33	HIGH CLASS RACING • ORECA07-GIBSON PATTERSON/YAMASHITA/FJORDBACH	
N°36	SIGNATECH ALPINE ELF • ALPINE A470-GIBSON LAURENT/NEGRAO/RAGUES	
N°37	JACKIE CHAN RACING • ORECA07-GIBSON TUNG/AUBRY/STEVENS	
N°38	JOTA • ORECA 07 - GIBSON GONZALEZ/MALDONADO/DAVIDSON	
N°42	COOL RACING • ORECA 07 - GIBSON LAPIERRE/BORGA/COIGNY	
N°47	CETILAR RACING • DALLARAP217-GIBSON LACORTE/BELICCHI/SERNAGIOTTO	

LES ENGAGÉS

4 HEURES DE SILVERSTONE 2019

LM GTE PRO

N°51	AF CORSE • FERRARI 488 GTE EVO CALADO/PIER GUIDI	
N°71	AF CORSE • FERRARI 488 GTE EVO RIGON/MOLINA	
N°91	PORSCHE GT TEAM • PORSCHE 911 RSR-19 BRUNI/LIETZ	
N°92	PORSCHE GT TEAM • PORSCHE 911 RSR-19 CHRISTENSEN/ESTRE	
N°95	ASTON MARTIN RACING • ASTON MARTIN VANTAGE AMR SORENSEN/THIIM	
N°97	ASTON MARTIN RACING • ASTON MARTIN VANTAGE AMR LYNN/MARTIN	

LM GTE AM

N°54	AF CORSE • FERRARI 488 GTE EVO FLOHR/CASTELLACCI/FISICHELLA	
N°56	TEAM PROJECT 1 • PORSCHE 911 RSR PERFETTI/HEINEMEIER-HANSON/CAIROLI	
N°57	TEAM PROJECT 1 • PORSCHE 911 RSR KEATING/FRAGA/BLEEKEMOLEN	
N°62	RED RIVER SPORT • FERRARI 488 GTE EVO GRIMES/MOWLEN/HOLLINGS	
N°70	MR RACING • FERRARI 488 GTE ISHIKAWA/BERETTA/COZZOLINO	
N°77	DEMPSEY-PROTON RACING • PORSCHE 911 RSR RIED/CAMPBELL/PERA	
N°83	AF CORSE • FERRARI 488 GTE EVO PERRODO/COLLARD/NIELSEN	
N°86	GULF RACING • PORSCHE 911 RSR WAINWRIGHT/WATSON/BARKER	
N°88	DEMPSEY-PROTON RACING • PORSCHE 911 RSR PREINING/TBA/TBA	
N°90	TF SPORT • ASTON MARTIN VANTAGE YOLUC/EASTWOOD/ADAM	
N°98	ASTON MARTIN RACING • ASTON MARTIN VANTAGE DALLA LANA/TURNER/GUNN	

CALENDRIER SAISON 2019 - 2020

23-24/07

2019

PROLOGUE BARCELONA
(ESPAGNE)**1/09**

2019

4 HOURS OF SILVERSTONE
(GRANDE BRETAGNE)**06/10**

2019

6 HOURS OF FUJI
(JAPON)**10/11**

2019

4 HOURS OF SHANGHAI
(CHINE)**14/12**

2019

8 HOURS OF BAHRAIN
(BAHRAIN)**01/02**

2020

6 HOURS OF SAO PAULO
(BRESIL)**20/03**

2020

1000 MILES OF SEBRING
(USA)**25/04**

2020

**TOTAL 6 HOURS OF
SPA-FRANCORCHAMPS**
(BELGIQUE)**13-14/06**

2020

**SUPERFINALE
24 HOURS OF LE MANS**
(FRANCE)

GAMME SAISON 8 - 2019-2020

	SLICK Soft - Medium - Hard	HYBRID	WET	FULL WET
LM P1	31/71-18	31/71-18	31/71-18	31/71-18
	SLICK Soft - Medium - Hard	INTER	WET	
LM P2	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	
	SLICK Soft - Medium - Hard	WET SÉCHANT	FULL WET	
LM GTE PRO	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	
LM GTE AM	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	AV : 30/68-18 AR : 31/71-18	

EXTRAITS DU RÉGLEMENT SPORTIF FIA WEC

2 pilotes de chaque équipage doivent chacun établir au moins 1 tour chronométré pendant les essais qualificatifs. La moyenne des 2 meilleurs temps au tour (le meilleur de chaque pilote) constituera le temps de référence pour établir la grille de départ. (sauf 24 Heures du Mans)

Si deux ou plusieurs équipages ont réalisé un même temps moyen, priorité est donnée à celui qui l'a réalisé le premier. Pour la catégorie LMP2 :

1 des 2 tours chronométrés utilisés pour établir la grille doit être effectué par un pilote Argent ou Bronze.

Pour la catégorie LM GTE Am : 1 des 2 tours chronométrés utilisés pour établir la grille doit être effectué par un pilote Bronze.

Le départ de la course est lancé après un tour de formation.

Pour être classée, une voiture doit franchir la ligne d'arrivée ou avoir parcouru 70% de la distance parcourue par le 1er du classement général.

BARÈME COURSES DE 4 HEURES

- 1^{er} - 25 pts
- 2^e - 18 pts
- 3^e - 15 pts
- 4^e - 12 pts
- 5^e - 10 pts
- 6^e - 8 pts
- 7^e - 6 pts
- 8^e - 4 pts
- 9^e - 2 pts
- 10^e - 1pt
- +10^e - 0,5 pt

Pole position : +1 pt
Pilotes et Constructeurs

Pour tous les classements ci-dessus énoncés, un point supplémentaire sera

attribué, lors de chaque Compétition, à la Pole Position de chaque catégorie (meilleur temps réalisé par la voiture de chaque catégorie lors des essais qualificatifs à l'exception des voitures supplémentaires et complémentaires) à chaque équipe ainsi qu'à tous les pilotes composant l'équipage de la voiture concernée.

RÉGLEMENT PNEUMATIQUES FIA WEC

6.5 PNEUMATIQUES

6.5.1 Définitions et conditions générales

Chaque pneumatique doit être identifié par un RFID et par un code à barres. L'ensemble des références doivent être déclarées au Délégué Technique au moins 48 heures avant le début de la Compétition. Cette liste des pneumatiques désignés sera notifiée aux commissaires sportifs au début de la Compétition.

L'ensemble des pneumatiques doivent être identifiables à tous moments (y compris lorsque les pneumatiques sont montés sur la voiture) par mesure directe du système de détection RFID mis en place par la FIA. Cela inclut la détection automatique et manuelle. Lorsque les pneumatiques sont montés sur la voiture, les RFID doivent être sur le côté extérieur du pneumatique.

Seulement en cas de dysfonctionnement du système RFID, une mesure manuelle sera faite par identification des codes à barres.

L'utilisation de pneumatiques non déclarés est interdite sur l'ensemble des Compétitions du championnat.

Pour permettre l'identification

automatique, chaque voiture doit être équipée d'autocollants RFID selon Annexe 6. Ces stickers doivent être en position à tout moment de la Compétition.

6.5.2 Pneus pour temps sec : déclaration des spécifications pour la saison

Les manufacturiers de pneumatiques pourront déclarer à la FIA/ACO au maximum 3 spécifications de pneumatiques par saison, qui seront gelées pendant toute la saison. 2 d'entre elles doivent être déclarées au minimum 48 heures avant la première Compétition de la saison.

Les spécifications se subdivisent comme suit :

- LMP1 H, LMGTE Pro, LMGTE Am : 3 spécifications par modèle de voiture
- LMP1 NH, LMP2 : 3 spécifications pour tous les modèles de voitures engagées dans la catégorie 30

6.5.3 Pneus pour temps sec : déclaration des spécifications pour les Compétitions

Au plus tard 48 heures avant le début de toute Compétition, les manufacturiers de pneumatiques devront déclarer au Délégué Technique 2 (ou 3 s'il y a lieu) des spécifications de pneumatiques décrites à l'Article 6.5.2 qui seront utilisées par les concurrents durant la Compétition, à l'exclusion de toute autre.

Les spécifications de pneumatiques sont limitées à 2 pour les Compétitions comprenant une course de 12 heures ou moins et à 3 pour les Compétitions comprenant une course de plus de 12 heures.

6.5.4 Pneus pour temps sec : allocations

COURSES DE 4 HEURES DE SILVERSTONE QUAL + COURSE

- LMP1 - HY > 18
- LMP1 - nH > 18
- LMP2 > 18
- LMGTE Pro > 18
- LMGTE Am > 22

6.5.5 Pneus pour temps sec : collecte et réintroduction (LMP1 H, LMP1 NH et LMGTE Pro uniquement)

Collecte :

Au plus tard la veille du début de la première Compétition, le Délégué Technique isolera des pneumatiques par spécification et par modèle de voiture qui devront être utilisés sur l'ensemble des Compétitions suivantes du championnat.

L'isolement se déroulera comme suit :

Pour les 2 premières spécifications déclarées avant la première Compétition de la saison :

- Isolement de 1 train* de pneumatiques par spécification, par modèle de voiture et par Compétition de 6 heures (ou moins).
- Isolement de 2 trains* de pneumatiques par spécification, par modèle de voiture et par Compétition d'une durée de 6 heures ou plus mais inférieure à 24 heures.
- Isolement de 3 trains* de pneumatiques par spécification, par modèle de voiture et par Compétition de 24 heures.

* Un train de pneumatiques est un ensemble de 4 pneumatiques composé de 2 pneumatiques avant et 2 pneumatiques arrière.

Si la troisième spécification est déclarée en même temps que les



deux premières, elle fera partie du processus d'isolement décrit ci-dessus. Après isolement, le Délégué technique communiquera aux manufacturiers de pneumatiques la liste exhaustive des pneus isolés pour l'ensemble de la saison.

Si la troisième spécification est déclarée après la première Compétition, le même processus d'isolement sera appliqué en tenant compte du nombre restant de Compétitions à effectuer.

Après isolement, le Délégué technique transmettra aux manufacturiers de pneumatiques une mise à jour de la liste des pneus isolés.

Les pneus à réutiliser ne doivent pas figurer sur les listes déclaratives transmises par les manufacturiers de pneus aux Délégués Techniques avant chaque Compétition.

Réintroduction :

A partir de la seconde Compétition, au plus tard 24 heures avant le départ de la course, le Délégué Technique transmettra aux concurrents et aux manufacturiers de pneus la liste des pneus à réintroduire en indiquant le numéro de voiture sur laquelle chaque pneu devra être utilisé. Cette liste sera communiquée aux Commissaires Sportifs.

Chaque concurrent est responsable de la réintroduction des pneumatiques et doit le faire en se conformant à la présente réglementation.

Chaque pneu devra être réintroduit en course lors de la première utilisation de pneus neufs de la spécification concernée.

6.5.6 Pneus pluie : déclaration des spécifications pour la saison

Les manufacturiers de pneus doivent déclarer les spécifications des pneus pluie comme indiqué ci-dessous. Toute spécification sera gelée pour la saison et devra être déclarée au Délégué Technique au plus tard 48 heures avant la première Compétition de la saison. Un dessin des spécifications déclarées doit être envoyé avec la déclaration (format numérique et sur papier calque à l'échelle 1:1).

- LMP1 H : 1 spécification intermédiaire et 2 spécifications pluie par modèle de voiture
- LMP1 NH : 1 spécification intermédiaire et 2 spécifications pluie pour tous les modèles de voitures engagées dans la catégorie
- LMP2 : 1 spécification intermédiaire et 1 spécification pluie pour tous les modèles de voitures engagées dans la catégorie

- LMGTE Pro / LMGTE Am : 1 spécification intermédiaire et 1 spécification pluie par modèle de voiture

6.5.7 Pneus pluie : déclarations des spécifications pour les Compétitions

Le nombre de spécifications de pneus pluie utilisables durant une Compétition n'est pas limité, sous réserve des dispositions de l'Article 6.5.6

6.5.8 Pneus pluie : allocations

Sauf autorisation spécifique dans le présent Règlement, les pneus pluie ne peuvent être utilisés qu'après que la piste a été déclarée humide par le Directeur de Course / le Directeur d'Epreuve.

Le nombre de pneus pluie utilisables pendant une Compétition n'est pas limité.

6.5.9 Pneus utilisés pour rejoindre la grille de départ

Les pneus utilisés pour se rendre des stands à la grille de départ avant la course peuvent être soit des pneus pour piste sèche soit des pneus pluie et ne seront pas comptabilisés dans l'attribution des pneus.

6.5.10 Changement de manufacturier de pneus en cours de saison

Le changement de manufacturier de pneus n'est pas autorisé pendant la saison pour les catégories LMGTE Pro et LMGTE Am. Il n'est autorisé qu'une seule fois pour les catégories LMP1 H, LMP1 NH et LMP2

6.5.11 Sessions spécifiques

Au cours d'une Compétition, si une session de test particulière (ex : Safari circuit) est organisée par le Promoteur de la Compétition, les dispositions concernant la limitation et la déclaration des pneumatiques ne s'applique pas.

6.5.12 Rainurage et retailage

Le rainurage des pneus est strictement interdit.

Le retailage des pneus n'est pas autorisé en LMP2 et LMGTE Am.

Le retailage des pneus est autorisé en LMP1 H, LMP1 NH et LMGTE Pro.

6.5.13 Echange de pneus commerciaux (pour la catégorie LMP2 uniquement)

Chaque manufacturier de pneus pourra se voir confier des pneumatiques usagés, utilisés lors d'une Compétition, des autres manufacturiers de sa catégorie. Ceci s'applique aussi bien aux pneus pour temps sec qu'aux

pneus pluie.

L'échange des pneus doit se faire avec l'appui et la confirmation du Délégué Technique.

Echange de pneus neufs (applicable pour les pneus pour temps sec et les pneus pluie) :

Toute spécification de pneumatique déclarée pour le Championnat doit être échangée lors de la première Compétition durant laquelle elle est introduite.

Ce processus peut être répété, une seule fois par saison, à l'occasion des 24 Heures du Mans.

Echange de pneus usagés (applicable pour les pneus pour temps sec et les pneus pluie) :

Un train complet de pneus, utilisé pendant la course, peut être échangé entre les manufacturiers de pneus.

Ce processus peut être répété lors de chaque course du Championnat (à la demande d'un manufacturier de pneus pendant la Compétition. L'échange doit être notifié dans l'heure qui suit la fin de la course.

6.5.14 Pénalités applicables

Pénalité en cas de non-respect de la règle pneumatiques : Stop and Go de 3 minutes par infraction.

REGLEMENT DES ARRETS AU STAND

12.5 Sécurité et obligations durant les changements de pneus/roues

12.5.1 Cas où le changement de pneus/roues est autorisé

Les changements de pneus/roues ne sont autorisés que :

- Sur la grille de départ jusqu'au panneau «3 minutes»
- Dans la zone de travail devant le stand de la voiture, aux conditions définies par l'Article 12.3
- A titre d'exception, les pneumatiques pourront être changés à l'intérieur du stand dans le seul cas où la voiture y est poussée pour qu'il soit procédé à des interventions mécaniques. Cette dérogation au principe posé sera interprétée restrictivement.
- Sur la piste lors d'une suspension de la course selon les dispositions de l'Article 14.3.

12.5.2 Obligations des mécaniciens

Pour un changement de roue, les mécaniciens doivent :

- amener un maximum de deux clés à chocs pneumatiques sur la zone de travail,
- prendre sans aide extérieure les nouvelles roues, les monter sur la voiture et poser celles qui sont remplacées entre le stand et la ligne des 2,5 m ou dans le stand,
- porter en permanence les roues démontées lorsqu'elles sont en dehors des stands. Il est possible toutefois, afin de faciliter le changement des roues, de les poser à plat par terre près de la voiture juste le temps du changement de la roue concernée.
- ne pas lancer les roues ou les laisser tomber,
- déconnecter les vérins pneumatiques et ramener le matériel derrière la ligne des 2,5 m.

A aucun moment au-delà de la ligne de 2.5 m, roue(s), pistolet(s) de roue, carrosserie(s) ou autre(s) équipement(s) ne doivent être laissés sans surveillance par l'un des quatre mécaniciens.

La zone située entre la ligne peinte devant le rideau du stand et la ligne peinte des 2,5 m peut être utilisée pour disposer les pneumatiques et l'outillage nécessaires à ces opérations. Aucune aide ne peut être apportée par une personne se trouvant dans cette zone.

Pour toute roue qui échappe au contrôle des mécaniciens, ou pour toute autre infraction au présent article : pénalité à l'appréciation des Commissaires Sportifs.

12.5.3 Restrictions concernant le matériel

Est interdit tout matériel :

- Permettant d'accélérer le démontage des roues. Deux clés à chocs pneumatiques ou deux (2) clés dynamométriques seulement sont autorisées par voiture sur la «zone de travail» à n'importe quel moment. Un maximum de 2 clés à chocs pneumatiques différents peuvent être utilisées pendant un changement de roue pour changer les pneus.
- Permettant le chauffage et/ou le maintien en température des pneumatiques sur la «zone de travail», dans les stands et sur la grille de départ. (voir l'Article 12.1.2) Pénalité en cas d'infraction : à l'appréciation des Commissaires Sportifs.
- Utilisant une source d'énergie externe à l'outil (électrique, pneumatique, etc.), à l'exception des deux clés à chocs et du connecteur des vérins pneumatiques